

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MASKINONGÉ
AVIS PUBLIC
VENTE POUR DÉFAUT
DE PAIEMENT DE TAXES**

Conformément à l'article 1026 et suivants du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, Janyse L. Pichette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Maskinongé, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, à la salle des délibérations de la MRC de Maskinongé, au 651, boulevard Saint-Laurent Est, à Louiseville, le **JEUDI, neuvième jour du mois d'avril deux mille quinze (09-04-2015), à compter de DIX HEURES (10 h)**, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, ainsi que des intérêts et des frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais n'aient été payés avant cette date.

Ces immeubles seront vendus, sans aucune garantie, sujets au droit de retrait d'un (1) an et avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, et sujets à toutes servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes qui pourraient les affecter. Le prix des immeubles et les taxes (TPS et TVQ) seront payables dès l'adjudication, soit en argent, chèque visé ou mandat.

N° de matricule et nom du propriétaire	Total des taxes avec intérêts (sans les frais encourus)
---	--

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

- | | | |
|--|---|------------------|
| 1. | <u>3142-39-2028 / ARCAND, Daniel</u> | 123,76 \$ |
| a) Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro TROIS CENT VINGT-TROIS (Ptie 323), du cadastre officiel Canton de Hunterstown, dans la circonscription foncière de Maskinongé, et plus particulièrement décrit comme suit : de forme rectangulaire, mesurant, mesures anglaises, soixante pieds (60') de largeur sur une profondeur de cent vingt pieds (120') et BORNÉ comme suit : vers le sud-est, par une partie du même lot appartenant à Alain Leblanc ou représentants et servant de rue; en profondeur, vers le nord-ouest, par la ligne de division séparant le lot originaire numéro trois cent vingt-trois (323) et le lot originaire numéro trois cent vingt-cinq (325) du même cadastre; vers le sud-ouest, par une partie du même lot appartenant à Yvan Vallières ou représentants et vers le nord-est, par la partie du même lot décrite en second lieu.
Le côté SUD-OUEST de cet immeuble est situé à une distance de mille dix pieds (1010'), mesure anglaise, au nord-est du chemin du cordon de | | |

la Concession Sud-Ouest de la Rivière-du-Loup, mesurée en longeant la ligne de division séparant le lot originaire numéro trois cent vingt-trois (323) et le lot originaire numéro trois cent vingt-cinq (325) du cadastre du Canton de Hunterstown.

b) Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro TROIS CENT VINGT-TROIS (Ptie 323), du cadastre officiel Canton de Hunterstown, dans la circonscription foncière de Maskinongé, et plus particulièrement décrit comme suit : de forme rectangulaire, mesurant, mesures anglaises, soixante pieds (60') de largeur sur une profondeur de cent vingt pieds (120') et BORNÉ comme suit : vers le sud-est, par une partie du même lot appartenant à Alain Leblanc ou représentants et servant de rue; en profondeur, vers le nord-ouest, par la ligne de division séparant le lot originaire numéro trois cent vingt-trois (323) et le lot originaire numéro trois cent vingt-cinq (325) du même cadastre; vers le sud-ouest, par la partie du même lot décrite en premier lieu et vers le nord-est, par la partie du même lot décrite en troisième lieu.

c) Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro TROIS CENT VINGT-TROIS (Ptie 323), du cadastre officiel Canton de Hunterstown, dans la circonscription foncière de Maskinongé, et plus particulièrement décrit comme suit : de forme rectangulaire, mesurant, mesures anglaises, soixante pieds (60') de largeur sur une profondeur de cent vingt pieds (120') et BORNÉ comme suit : vers le sud-est, par une partie du même lot appartenant à Alain Leblanc ou représentants et servant de rue; en profondeur, vers le nord-ouest, par la ligne de division séparant le lot originaire numéro trois cent vingt-trois (323) et le lot originaire numéro trois cent vingt-cinq (325) du même cadastre; vers le sud-ouest, par la partie du même lot décrite en second lieu et vers le nord-est, par la partie du même lot décrite en quatrième lieu.

d) Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro TROIS CENT VINGT-TROIS (Ptie 323), du cadastre officiel Canton de Hunterstown, dans la circonscription foncière de Maskinongé, et plus particulièrement décrit comme suit : de forme rectangulaire, mesurant, mesures anglaises, soixante pieds (60') de largeur sur une profondeur de cent vingt pieds (120') et BORNÉ comme suit : vers le sud-est, par une partie du même lot appartenant à Alain Leblanc ou représentants et servant de rue; en profondeur, vers le nord-ouest, par la ligne de division séparant le lot originaire numéro trois cent vingt-trois (323) et le lot originaire numéro trois cent vingt-cinq (325) du même cadastre; vers le sud-ouest, par la partie du même lot décrite en troisième lieu et vers le nord-est, partie par une partie du même lot appartenant à Lucille Verissimo ou représentants et partie par une partie du même lot. Sans bâtisse.

DOSSIER
RETIRÉ
le 27 mars 2015

2. 3248-53-8885 / LAVOIE, Martin

2 294,91 \$

Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro TROIS CENT SOIXANTE-QUATRE (Ptie 364), du cadastre officiel Canton de Hunterstown, dans la circonscription foncière de Maskinongé, et plus particulièrement décrit comme suit : MESURANT,

mesures anglaises, PLUS OU MOINS, quatre-vingt-douze pieds (92') de largeur en front, le long du chemin public appelé « rue Sainte-Anne », et soixante-cinq pieds (65') de largeur à la profondeur et une profondeur d'environ cent quatre-vingt-dix pieds (190') et BORNÉ comme suit : vers le nord-ouest, par un chemin public appelé « rue Sainte-Anne »; vers le nord-est, par la ligne de division séparant le lot originaire numéro trois cent soixante-quatre (364) et le lot originaire numéro trois cent soixante-cinq (365) du même cadastre; vers le sud-est, par une partie du même lot appartenant à Sylvain Racine et Daniel Pagé ou représentants et vers le sud-ouest, par une partie du même lot servant de chemin privé et appelé « rue Gilles ». Avec bâtisse dessus construite, portant le numéro 762, rue Sainte-Anne, Saint-Alexis-des-Monts, province de Québec, JOK 1V0, circonstances et dépendances.

3. 3351-93-4428 / ARCAND, Daniel 16,68 \$

Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro DEUX (Ptie 2) Rang Sud-Ouest Rivière-du-Loup, du cadastre officiel Canton de De Calonne, dans la circonscription foncière de Maskinongé, et plus particulièrement décrit comme suit : MESURANT, mesures anglaises, PLUS OU MOINS, soixante-quinze pieds (75') de largeur en front et à l'arrière sur une profondeur de cinquante pieds (50') et BORNÉ comme suit : vers le nord-est, par un chemin public appelé « rang des Pins-Rouges »; vers le sud-est, par la subdivision numéro un du lot originaire numéro deux (2-1) du même rang et du même cadastre; vers le sud-ouest, par la subdivision numéro un du lot originaire numéro deux (2-1) du même rang et du même cadastre et vers le nord-ouest, par une partie du même lot appartenant à Gaétan Black ou représentants. Sans bâtisse.

DOSSIER
RETIRÉ
le 9 avril 2015

**4. 3251-70-3335 / CASTELLINI, Thomas Olivier Camille 4 224,11 \$
CASTELLINI, Julien Albert Louis**

Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro SIX (Ptie 6) Rang Sud-Ouest Rivière-du-Loup, du cadastre officiel Canton de De Calonne, dans la circonscription foncière de Maskinongé, et plus particulièrement décrit comme suit : de forme circulaire, mesurant, dans une direction nord-ouest à partir du Lac-à-la-Truite, une distance de deux cents pieds (200') le long de la ligne de division séparant le lot originaire numéro cinq (5) et le lot originaire numéro six (6) du même rang et du même cadastre; de là, suivant un arc de cercle de neuf cent vingt pieds et cinq dixièmes de pied (920.5'), engendré par un rayon de deux cent quatre-vingt-treize pieds (293') jusqu'à la ligne de division entre le lot originaire numéro cinq (5) et le lot originaire numéro six (6) du même rang et du même cadastre du côté sud-est du Lac-à-la-Truite; de là, dans une direction nord-ouest, deux cent pieds (200') le long de la ligne de division entre le lot originaire numéro cinq (5) et le lot originaire numéro six (6) du même rang et du même cadastre jusqu'au Lac-à-la-Truite; de là, suivant un arc de cercle de deux cent quatre-vingt-douze pieds et deux dixièmes de pied (292.2'), engendré par un rayon de quatre-vingt-treize pieds (93') jusqu'au point de départ; CONTENANT en superficie cent vingt et un mille deux cent

soixante-dix pieds carrés (121 270 p.c.), mesures anglaises, PLUS OU MOINS, et BORNÉ comme suit : vers le nord-est, partie par la ligne de division séparant le lot originaire numéro cinq (5) et le lot originaire numéro six (6) du même rang et du même cadastre et partie par la Lac-à-la-Truite; vers le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest, par des parties du même lot. Avec bâtisse construite, portant le numéro 171, chemin du Lac-à-la-Truite, Saint-Alexis-des-Monts, province de Québec, J0K 1V0, circonstances et dépendances.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT

DOSSIER
RETIRÉ

Le 9 avril 2015

5. 3736-89-0866 / SAINT-PIERRE, Éric 28,78 \$
Un immeuble situé en la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro CENT DIX-HUIT (P-118) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la Paroisse de Sainte-Ursule, circonscription foncière de Maskinongé, et plus particulièrement décrit comme suit : de forme irrégulière et mesurant dans la ligne vers le Nord, vingt-cinq pieds (25'), et dans la ligne vers le Sud, soixante-quinze pieds (75'), et la ligne de front mesurant cent-vingt-cinq pieds (125'), et la ligne en profondeur mesurant cent vingt-cinq pieds (125'), et borné comme suit : en front, par une partie du même lot étant chemin de passage privé, en profondeur, par un cours d'eau étant la décharge du Petit Lac Rond, et de chaque côté, par des parties du même lot appartenant à Germain Lambert ou représentants. Sans bâtisse. La ligne Nord de cet immeuble se situe en prenant comme base, le point de rencontre dudit chemin de passage privé et de ladite décharge. Ainsi, cette ligne Nord, à un bout se trouve à quarante-cinq pieds (45') de ce point de rencontre, en suivant le chemin privé, et à l'autre bout se trouve à quarante-trois pieds (43') de ce même point de rencontre, en suivant la décharge. Le tout, mesures anglaises.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BONIFACE

6. 5258-11-5609 / SCHEERS, Augustinus 4,73 \$
Un immeuble connu et désigné comme étant le numéro QUATRE MILLIONS QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE TROIS CENT VINGT-SEPT (4 097 327), du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Shawinigan. Sans bâtisse.

7. 5258-42-5817 / PINTELON, Irma 31,72 \$
Un immeuble connu et désigné comme étant le numéro QUATRE MILLIONS QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX (4 097 390), du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Shawinigan. Sans bâtisse.

8. 5051-51-8796 / LEFEBVRE, Ronald 2 032,46 \$

Un immeuble connu et désigné comme étant le numéro TROIS MILLIONS SEPT CENT SOIXANTE MILLE NEUF CENT SOIXANTE ET UN (3760 961), du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Shawinigan. Avec maison dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 1015, Lac Bellerive, Saint-Boniface, province de Québec, G0X 2L0.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

**9. 4949-22-6136 / BOUCHARD, Jacqueline 1 328,00 \$
COURTEAU, Sylvain**

DOSSIER
RETIRÉ
le 4 mars 2015

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE CENT QUATRE (3 984 104), du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Shawinigan. Avec maison dessus construite, portant le numéro civique 261, rue Champagne, Saint-Élie-de-Caxton, province de Québec, G0X 2N0, circonstances et dépendances.

10. 5051-00-6592 / MASSE, Mario 100,27 \$

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE DEUX CENT SOIXANTE-QUINZE (3 984 275), du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Shawinigan. Sans bâtisse.

11. 4951-94-8485 / PICHETTE, Sylvie 163,96 \$

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE DEUX CENT SOIXANTE ET UN (3 984 261), du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Shawinigan. Sans bâtisse.

DOSSIER
RETIRÉ
le 7 avril 2015

12. 5051-35-4997 / SAVARD, André 266,88 \$

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-DOUZE (4 096 792), du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Shawinigan. Sans bâtisse.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS

DOSSIER
RETIRÉ
le 31 mars 2015

**13. 6039-16-3264 / CLOUTIER, Pascal 1 913,18 \$
BOUFFARD, Marie-Josée**

Un immeuble connu et désigné comme étant le numéro DEUX MILLIONS CINQ CENT QUARANTE-CINQ MILLE TROIS CENT TRENTE ET UN (2 545 331), du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Trois-Rivières. Avec maison dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 47, rue St-Jean, Saint-Étienne-des-Grès, province de Québec, G0X 2P0.

**DOSSIER
RETIRÉ
LE 9 avril 2015**

14. 5939-94-8749 / ROSS, Maurice 3 354,43 \$
Un immeuble connu et désigné comme étant le numéro DEUX MILLIONS CINQ CENT QUARANTE-CINQ MILLE UN (2 545 001), du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Trois-Rivières. Avec maison dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 54, rue St-Jean, Saint-Étienne-des-Grès, province de Québec, G0X 2P0.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC

**DOSSIER
RETIRÉ
le 27 février
2015**

15. 4760-97-2705 / LESAGE, Simon 339,95 \$
LESAGE, Jonathan
Un immeuble connu et désigné comme étant le numéro QUATRE MILLIONS SIX CENT CINQUANTE-NEUF MILLE TROIS CENT TRENTE-QUATRE (4 659 334), du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Shawinigan. Sans bâtisse

16. 5056-49-9763 / KERCKHOFS, Emiel 103,20 \$
Un immeuble connu et désigné comme étant le numéro QUATRE MILLIONS QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE NEUF CENT VINGT-TROIS (4 095 923), du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Shawinigan. Sans bâtisse

MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

**DOSSIER
RETIRÉ
le 27 février
2015**

17. 5927-75-0134 / GORDON, Miguel 4 732,13 \$
Un immeuble connu et désigné comme étant le numéro UN MILLION SEPT CENT SOIXANTE-QUATORZE MILLE CINQ CENT VINGT-TROIS (1 774 523), du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Trois-Rivières. Avec bâtisse dessus érigée, circonstances et dépendances, portant le numéro 161, place Marconi, Yamachiche, province de Québec, G0X 3L0.

**DOSSIER
RETIRÉ
le 31 mars
2015**

18. 5328-74-1368 / MARÉCHAL, Isabelle 3 288,94 \$
LECLERC, Jean
Un immeuble connu et désigné comme étant le numéro UN MILLION SEPT CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE HUIT CENT QUARANTE-QUATRE (1 775 844), du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Trois-Rivières. Avec bâtisse dessus érigée, circonstances et dépendances, portant le numéro 581, chemin des Caron, Yamachiche, province de Québec, G0X 3L0.

**DOSSIER
RETIRÉ
le 19 mars
2015**

19. 5731-10-6710 / RICARD, Line

2 749,23 \$

Un immeuble connu et désigné comme étant le numéro UN MILLION SEPT CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE DEUX CENT SOIXANTE-SIX (1 775 266), du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Trois-Rivières. Avec maison dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 711, chemin Petite-Rivière Nord, Yamachiche, province de Québec, G0X 3L0.

DONNÉ à Louiseville, ce vingt-troisième jour du mois de février deux mille quinze (23-02-2015).

**JANYSE L. PICHETTE,
Directrice générale et secrétaire-trésorière
651, boul. Saint-Laurent Est
Louiseville (Québec) J5V 1J1**

